

N°5  
05/2016

## Le Parc Info, ou ce qu'il ne faut pas rater au



### Le mot du maire



« Chers Parc d'Anxtotaises et chers Parc d'Anxtotais,

Voici le cinquième numéro du Parc Info. Malgré la nouvelle baisse des dotations de l'Etat, le conseil municipal n'a pas augmenté les impôts locaux et programmé des travaux que vous lirez ci-dessous.

Les effectifs scolaires du regroupement pédagogique ne nous ont pas permis de conserver nos six classes.

J'ai noté avec plaisir votre présence aux animations proposées par le Comité des Fêtes.

Je vous encourage vivement à répondre aux invitations de nos associations.

Je vous souhaite une bonne lecture. » Pierre POISSANT

### Le site internet de la commune



Retrouvez toutes les informations sur la vie du village sur le site internet de la commune ! Connectez-vous sur [www.parcdanxtot.fr](http://www.parcdanxtot.fr) .

## Le coin des enfants



I

### Fête des mares

Dans le cadre de la Fête des mares qui aura lieu du 30 mai au 5 juin, une animation autour de la mare et de ses habitants aura lieu à la mare Nouettes, le mercredi 1er juin de 14 h 30 à 16 h 30 pour les enfants de 5 à 12 ans, accompagnés d'un adulte. Afin de faciliter l'organisation, il est souhaitable de s'inscrire en mairie. (Sur place, par mail ou par téléphone)

Prévoir des bottes et une casquette, une épuisette. L'animation sera annulée en cas de mauvais temps.

### Rythmes scolaires

En septembre 2014, les rythmes scolaires ont été modifiés. Après avoir consulté les parents d'élèves, Les membres du SIVOS n'avaient pas pu dégager une majorité pour le mercredi ou le samedi matin. Il avait donc été choisi de s'aligner sur le collège de secteur.

Après deux ans de mise en place, Le SIVOS a souhaité demander de nouveau l'avis des familles. Les membres du SIVOS espèrent une participation nombreuse à ce sondage pour obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble des familles.

### Cross inter-villages

Une remise de médaille pour les enfants du village ayant participé aux différents cross inter-villages aura lieu le vendredi 10 juin à 16h00 dans la cour de l'école. Venez applaudir nos jeunes sportifs !

## Le coin des assos



### Comité des fêtes

Un vide-greniers est organisé le Dimanche 5 juin (autour de la salle polyvalente). Une buvette et une restauration seront proposées sur place. Tarif visiteur : 1€ l'entrée (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)



Tarif exposant : 1€ le mètre

Inscriptions : Permanence à la mairie le mardi et vendredi de 17 à 19h

(Pièce d'identité et carte grise du véhicule utilisé obligatoire pour l'inscription).

Renseignements : 06 24 66 30 59.

c-fetes-parcdanxtot@orange.fr

- par mail: c-fetes-parcdanxtot@orange.fr

- au 06.24.66.30.59 - Directement sur place à 14h

### Parc d'Anxtot Athletic club (Football) EN AVANT LA JEUNESSE !

Comme VICTOR, après l'EURO 2016, venez pratiquer le football au PAAC ! Le PAAC inscrit au Programme Educatif Fédéral ouvre une école de football pour la rentrée 2016. Nous accueillerons pour commencer des jeunes filles et des jeunes garçons né(e)s en 2010 et 2011, voir éventuellement 2008 et 2009. Deux entreprises partenaires nous accompagnent dans ce projet et vous en saurez plus très prochainement. Vos maillots bleus et blancs sont déjà prêts !

Des bulletins de pré-inscription sont à votre disposition à la Mairie du PARC D'ANXTOT. Nous vous contacterons pour une réunion qui se déroulera courant juin 2016.



*Un peu de tout*



### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une exposition sera installée en mairie afin de reprendre et de compléter les explications données lors de la réunion publique qui s'est tenue le mercredi 18 mai.

### Travaux

#### *Les travaux suivants ont été réalisés :*

- Le local communal situé sur le stade de football a été séparé pour permettre au club de stocker leurs matériels hors du vestiaire des joueurs ou arbitres. L'éclairage intérieur et extérieur y ont été installés.

- Les toilettes visiteurs du stade ont été vidées du matériel qui les encombraient. Ils ont été repeints, un distributeur de savon et de papier toilette ont été posés.

#### *Les travaux suivants sont programmés :*

- Dans les toilettes visiteurs du stade, un lavabo sera mis en place.

- Les rideaux de la salle polyvalente seront remplacés.

- Un nouveau boulodrome sera réalisé près de la salle polyvalente.

- Une parcelle de terrain autour de la salle polyvalente sera clôturée. Celle-ci permettra aux enfants présents pendant une location de bénéficier d'un espace sécurisé.

- L'accès avec le véhicule communal au bâtiment sur le terrain du foot est devenu impossible en hiver ou par temps pluvieux. Le véhicule reste donc garé à l'extérieur. La conception d'un chemin d'accès est prévue. Notre entrepreneur local, M Savalle, est chargé de ce travail.

- Le débit du réseau incendie est insuffisant sur 3 bornes de la commune. L'installation d'une réserve de 60 m3 sur le terrain proche de la mairie est devenue impérative pour assurer la disponibilité en eau pour le service incendie.

- Le problème récurrent d'inondation sur une fraction de la route de la mare Auray est clairement identifié. Une étude de géométrie du terrain est en cours, et une proposition décente et respectueuse sera proposée au propriétaire du terrain concerné.

- Dossier Sécurité D80 : les premiers aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules dans le centre bourg sont élaborés. Il reste à finaliser le choix des matériaux et articles utilisés afin de proposer une première ébauche à l'ensemble du conseil municipal.

- La réfection du parking devant la mairie